

Conformément à l'avis paru dans le Journal officiel de la République et canton du Jura du 10 juin 2022 N° 21, l'Assemblée communale de ce jour est ouverte à 20h15 par son président, M. Antoine Froidevaux.

Le procès-verbal est tenu par Mme Sylvie Gigon Rotunno, secrétaire communale.

La liste électorale pour cette assemblée est arrêtée à 1309 ayants droit de vote en matière communale.

On note la participation de 29 électrices et électeurs. Mme Angélique Kunz conseillère communale est excusée. Le Président rappelle l'article 20 alinéas 3 et 4, du Règlement d'organisation.

MM. MC et CP sont désignés comme scrutateurs.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 9 mai 2022
2. Prendre connaissance et approuver les comptes communaux 2021 et voter les dépassements budgétaires
3. Informations communales
4. Divers

*L'ordre du jour est accepté selon l'article 23, alinéa 3 du Règlement communal d'organisation.*

#### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 9 mai 2022**

Le Président informe les citoyens que le procès-verbal de l'assemblée du 9 mai 2022 a été déposé publiquement 15 jours après l'assemblée. Aucune demande de complément ou de rectification n'est parvenue au secrétariat communal.

Le Président revient sur la demande d'un citoyen concernant les noms qui ne figurent plus dans le PV sur le site internet, le Délégué aux communes renseigne que le procès-verbal avec les noms est disponible au Secrétariat communal, il s'agit d'une nouvelle disposition légale relative à la protection des données de ne plus mentionner les noms sur internet.

*Mis au vote le procès-verbal du 9 mai 2022 est accepté selon l'article 23, alinéa 3 du Règlement communal d'organisation.*

#### **2. Prendre connaissance et approuver les comptes communaux 2021 et voter les dépassements budgétaires**

Le maire M. Petignat prend la parole, l'année 2021 a été marquée par la crise épidémique et les craintes liées aux conséquences sociales. Finalement le résultat des comptes est nettement positif. Des corrections demandées par la fiduciaire à la suite de la révision, ont été apportées la semaine dernière. Nous avons profité de l'embellie et des propositions de BDO pour procéder à une augmentation de pertes sur créances. Il était prévu 152'000 francs de déficit au budget, or nous avons 42'000 francs d'excédent de revenu sans prélèvement sur le fond de politique budgétaire. Nous avons pu alimenter ce fond de 200'000 francs, ce qui le porte à 460'000 francs. Nous avons donc au final une amélioration de 500'000 francs par rapport au budget. Grace à des rentrées fiscales supérieures aux estimations, ce résultat est du aussi aux efforts du personnel communal mais également aux sacrifices des bénéficiaires pour les services que l'on n'a pas pu rendre. Le maire remercie la communauté des 3 villages d'avoir consentis ces efforts, qui permettent de voir une petite lueur. Le retard de paiement au canton a été rattrapé, ce sont des intérêts importants que nous épargnons. Notre dette envers les banques a également diminué, il s'en est suivi une amélioration de la capacité d'autofinancement. Il ne faut pas oublier que la commune reste très endettée et la quotité reste élevée. Nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises. La remontée des taux d'intérêts que nous vivons actuellement est à prendre en compte. Le retour de l'inflation verra une augmentation des charges sociales ces prochaines années, prises dans la répartition,

mais il faudra y faire attention. Le caissier donnera plus de détails lors de la présentation des comptes.

*Entrée en matière*

FDR intervient sur l'entrée en matière, il questionne sur la méthode utilisée, la Commission des finances devrait donner son avis, or il a reçu le rapport de la fiduciaire BDO ce jour à 17h13, ceci n'est pas admissible avant la tenue d'une assemblée. On pourrait soupçonner que l'on veut cacher quelque chose, ce qui n'est certainement pas le cas. Des questions ont été soulevées par la commission, elles auraient pu être traitées avant l'assemblée. Il ressent que l'on ne prend pas les questions au sérieux.

Le maire est désolé de cette réception tardive, pour sa part il a reçu le rapport à 15h27. Il comprend la situation dans laquelle se trouve la commission, mais il tient à préciser que la dernière séance de la commission avec les autorités s'est tenue il y a un mois, toutes les questions ont pu être posées à cette occasion.

RVa a lu le rapport également ce soir, deux recommandations de la commission n'ont pas été discutées, ces deux points auraient mérité d'être discutés avant.

*Mis au vote de la non entrée en matière, une personne pour et la majorité évidente contre.*

Le caissier M. Schneider prend la parole pour le détail des comptes.

Administration générale

La réception de la présidente du Parlement a coûté 1'900 francs à la commune, après déduction de la contribution du canton. Montant pour l'organe de révision, suite à l'introduction du MCH2 ; 21'000 francs. Un changement de la cosmétique au niveau des imputations internes est relevé. Sous immeuble administratif, on parle de l'ancien bureau postal, pour solde de tout compte nous avons reçu 32'155 francs.

*Discussion pas demandée*

Ordre et sécurité publique - urbanisme

On a profité du bon exercice pour augmenter la provision. Beaucoup plus de permis de construire en 2021. Concernant les pompiers, une seule personne a été formée, ceci du au Covid.

*Discussion pas demandée*

Formation

Les enseignants-es respectent très bien leur budget. Dédommagement du canton pour l'acquisition des écrans interactifs, d'où la différence. Plusieurs interventions pour le chauffage à l'école de Bressaucourt. Plus d'élèves aux collèges à Porrentruy.

*Discussion pas demandée*

Culture, sports, loisirs

Dernière année pour la participation de Ste-Croix. La contribution pour la patinoire de Porrentruy, voit une augmentation de 11'025 francs pour 2021, ce qui a été introduit dans les comptes après la publication du tout ménage. Autres installations sportives voient une dépense supplémentaire. Au niveau des produits, ils sont un peu inférieurs, suite à la baisse des fréquentations due au Covid. Le Conseil communal a diminué les contributions des sociétés pour cette période. Aucun chiffre concernant le robot-tondeuse en 2021, le montant vient d'être facturé.

*Discussion pas demandée*

Santé

Aucun commentaire.

*Discussion pas demandée.*

#### Prévoyance sociale

La sortie des aînés a été organisée l'année dernière, après 2 ans de pause due au Covid. Les charges de l'UAPE sont facturées à Porrentruy, mais nous devons payer notre part du déficit qui est de 69'565 francs.

*Discussion pas demandée*

#### Trafic – transports – télécommunications

Pas de commentaire particulier. Une personne a été engagée pour une quinzaine de jours afin de seconder la voirie. L'éclairage public est en forte diminution, dû à l'extinction de l'éclairage durant l'été. Le déneigement voit une diminution. Une augmentation due à l'extension du réseau des transports publics est relevée.

*Discussion pas demandée*

#### Protection de l'environnement

Enormément de fuites d'eau, ce qui renseigne sur l'augmentation de l'achat d'eau au SIDP. Amortissements PGEE ; les actifs ne devraient plus figurer au bilan, après 10 ans. Nous avons pu augmenter les amortissements complémentaires. Concernant les déchets, rien de particulier à signaler. Les chiffres sont bien tenus pour les cimetières.

*Discussion pas demandée*

#### Economie publique

Une perte au triage forestier était annoncée, elle est moindre à la suite de l'amélioration du marché du bois.

*Discussion pas demandée*

#### Finances – impôts

La principale différence avec le budget des personnes physiques, est due à des projections pessimistes du canton. Pour les personnes morales, on note une différence de 310'000 francs de revenus. Les impôts directs sur les gains en capital, sont en lien avec les personnes qui retirent leur 3 piliers. Notre dette diminue, mais il ne faut pas crier victoire. On attribue 200'000 francs de plus à la réserve de politique budgétaire. Le bénéfice final est de 42'035 francs.

*Discussion*

RVa questionne sur les amortissements complémentaires PGEE, pourquoi avoir profité d'amortir plus et quel est le montant du retard.

Le caissier explique que l'on n'a pas le droit de faire des amortissements au-delà de 10 ans. On doit admettre que la situation financière de la commune, repose sur des retards d'amortissements. Le PAL est en voie de finalisation alors que l'ancien PAL de Bressaucourt n'est pas encore amorti. Le montant de 30'000 francs est une pondération, le canton laisse à la libre appréciation des communes contrairement à Berne qui impose 8 ans. Le tableau des immobilisations n'est pas encore réalisé.

Question est posée sur les fuites d'eau, nous avons eu 22 fuites d'eau l'année dernière.

#### Investissements

Subvention de l'ECA Jura pour l'automatisation du réseau d'eau. Un solde de frais pour l'aménagement local.

#### Actif

Des créances sont en diminutions pour un montant de 230'000 francs, certainement dû à l'acompte d'eau entré en vigueur en 2021. Le canton a été plus souple au niveau des créances de paiement, ainsi que pour le traitement des déclarations fiscales.

Patrimoine administratif

Augmentation due au PAL. Le PGEE devrait être à zéro, ça fait plus de 10 ans qu'il a été réalisé. Un amortissement régulier a été convenu avec la fiduciaire, afin de lisser.

Passif

La diminution du retard envers le canton. Un solde de 460'000 francs pour le fond de politique budgétaire.

Nos chiffres s'améliorent d'année en année, ainsi que la dette par habitant. Nous avons encore plusieurs années pour remettre la commune à flot. Les dépassements ne sont pas à voter, ils ne sont pas de la compétence du Conseil.

Le rapport de l'organe de révision de la fiduciaire BDO, est présenté. Selon son appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales, notamment du Décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018.

*Discussion pas demandée*

*Mis au vote du dépassement, il est accepté par la majorité évidente.*

*Mis au vote des comptes 2021 tels que présentés, ils sont acceptés par la majorité évidente.*

**3. Informations communales**

Le maire M. Petignat donne quelques informations qui n'ont pu être diffusées dans les tous ménages. Le PAL a été mis en consultation, une dizaine d'oppositions sont à l'examen, les personnes concernées seront avisées que les séances de conciliation se dérouleront après les vacances, le dossier sera ensuite mis au vote de l'assemblée.

Information concernant Montvoie, le droit de superficie a changé de main, M. Stéphane Dick est le nouveau propriétaire par sa société, également des mobilhomes.

Antennes 5G, le projet de Villars avait été mis en dépôt public en 2019, Swisscom a vu son permis accordé le 14 juin 2022 par le canton. La Section des permis de construire cantonale a déclaré les oppositions irrecevables et a rejeté les oppositions. La pose des gabarits a été effectuée à Bressaucourt, le dépôt public se fera prochainement.

Partage d'impôts, le Conseil communal regrette le tour que prend ce différent avec Porrentruy. Un rapprochement a été fait dans la presse avec le processus de fusion, ce qui est très différent. Fontenais ne peut attendre indéfiniment sur un nouveau partage d'impôts, il était du devoir des autorités d'aller de l'avant pour privilégier les intérêts de la commune. Nous attendons un rapport de notre fiscaliste afin de connaître les voies de droit pour engager les discussions avec la municipalité. On ne sait pour l'heure si Porrentruy s'engage fermement pour la suite des discussions de fusion.

En raison de maladie au sein du Service des travaux publics, les autorités ont dû mettre au concours un poste en CDD afin d'épauler les employés surchargés. Le Conseil communal a engagé PFO.

M. Laurent Choulat renseigne sur les chantiers en cours ; le quartier du Chauffour verra les travaux débuter début septembre. La réfection du chemin des Chainions se fera fin juillet - début août, durant deux semaines. Concernant le triage forestier, une convention regroupant Courgenay, Cornol et Fontenais a été établie, elle a été validée par le canton, elle sera présentée au Conseil communal à la rentrée en août.

Mme Valérie Voisard Bourquard informe que le 17 septembre prochain, une action citoyenne sera organisée pour éliminer les déchets, chacune et chacun sont invités à y participer, apéritif et cervelas seront offerts.

Mme Julie Hennin annonce le prochain marché de saison, le samedi 20 août, il se déroulera avec les artisans et producteurs locaux.

M. Francis Dubey renseigne sur l'avancement du chantier de la boulangerie, dans le local de l'ancienne poste, le bureau Leschot a été mandaté et travaille sur les plans. Une séance est prévue prochainement avec la famille Hans. Le désamiantage pourra démarrer et le permis de construire sera déposé après les vacances. Une ouverture est espérée pour Noël.

M. Lionel Richard informe que la directrice de l'école, Mme Ségolène Eberlin a démissionné suite à sa nomination au SEN, elle est remerciée pour son travail et son engagement au sein de l'école primaire. La Commission d'école a été informée récemment, les discussions sont en cours pour la future organisation.

#### 5. Divers

Le Président rappelle le règlement d'organisation et l'article 15, qui stipule que l'assemblée communale ne peut liquider définitivement que les objets portés expressément à l'ordre du jour dans la convocation.

MC revient sur les fuites d'eau à Bressaucourt, il constate que le goudron n'a toujours pas été posé et que les trous sont ravinés par l'eau.

M. Laurent Choulat répond que l'on attend d'avoir plusieurs endroits à reboucher, afin de refaire tout en même temps.

M. José Petermann ajoute que pour commander du macadam, il en faut une certaine quantité, ces travaux seront faits prochainement.

MC demande que la commune s'approche du canton pour refaire les accotements de la route, ça devient dangereux à certains endroits, notamment à la sortie du chemin de Fontenais et jusqu'à la carrière, sur la route cantonale.

Le chemin Entre deux monts est évoqué, il mériterait quelques entretiens. M. Laurent Choulat répond que sa réfection est prévue, un crédit ayant été voté en assemblée.

LD remarque que le chemin qui vient d'être refait en direction de l'aérodrome, est déjà en mauvais état à la suite des intempéries. Le Conseil prend note et signalera au canton.

M. José Petermann souhaite ajouter que plusieurs chemins sont en mauvais état suite aux orages, tout sera remis en état mais ceci prendra du temps, il faudra être patient.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, le président M. Antoine Froidevaux remercie les personnes présentes, il souhaite de bonnes vacances à toutes et tous. Il lève l'assemblée à 21h35.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le président :

Antoine Froidevaux

La secrétaire :

Sylvie Gigon Rotunno